

# Rapport de gestion

Hôpital du Valais

2015





**Impressum**

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss, Arnaud Pellissier.

Impression: Valmedia AG, Viège.

Sion, mai 2016.

05	<b>Introduction</b>
06	<b>L'Hôpital du Valais en bref</b>
06	En chiffres
08	L'année 2015 en bref
10	<b>Gestion de l'Hôpital du Valais en 2015</b>
10	Planification hospitalière
10	Commission d'enquête parlementaire
10	Rapport Wenger et nouvelle LEIS
10	Réorganisations dans les centres hospitaliers
11	Nouveau Conseil d'administration
11	Projets stratégiques et infrastructures
12	Certification REKOLE®
12	Ressources humaines et affaires sociales
14	<b>Activité</b>
14	Activité aigüe (stationnaire)
15	Activité chronique (stationnaire)
17	Activité ambulatoire
18	<b>Comptes</b>
18	Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais
19	Bilan
22	Compte de résultat
29	<b>Annexe aux comptes annuels</b>
29	Informations générales
29	Base des comptes consolidés
31	Principes de consolidation
31	Méthode de consolidation
32	Principes d'évaluation
32	Actifs circulants
34	Actifs immobilisés
35	Capitaux étrangers
35	Fonds propres
36	Prévoyance professionnelle
37	<b>Notes explicatives</b>
37	Bilan
44	Compte de résultats
48	<b>Annexes</b>
48	Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)
49	Compte de résultat du SZO (avant consolidation)
50	Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)
51	Bilan du CHVR (avant consolidation)
52	Bilan du SZO (avant consolidation)
53	Bilan de l'ICH (avant consolidation)
55	<b>Ressources humaines – indicateurs 2014 /2015</b>
57	<b>Les personnes responsables au 31.12.2015</b>

1 Institut  
Central

9 sites  
hospitaliers

Hôpital de Brigue

Hôpital de Viège

Hôpital de Sierre

Clinique Sainte-Claire  
Sierre

Centre Valaisan de Pneumologie  
Montana

Hôpital de Sion

Hôpital de Martigny

Clinique Saint-Amé  
Saint-Maurice

Hôpital de Malévoz  
Monthey



Après un retour à une certaine sérénité en 2014, l'année écoulée a été marquée par de profonds changements, à même de redéfinir l'organisation de l'Hôpital du Valais pour les années à venir. Ces mutations ont notamment été induites par l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la nouvelle Loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS). Celle-ci a, entre autres, renforcé le rôle des centres hospitaliers du Valais romand et du Haut-Valais, instauré de manière formelle les collèges de médecins dans ces mêmes centres et désigné l'Hôpital de Sion comme hôpital cantonal s'agissant des prestations médicales hautement spécialisées.

Les changements dus à ce nouveau cadre législatif ont été intégrés tout au long de l'année, avec des adaptations structurelles en matière de gouvernance, en lien également avec les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire consacrée à l'Hôpital du Valais. Dans un climat difficile, il s'est aussi agi d'accomplir un important travail pour assurer l'exploitation quotidienne de l'Hôpital, dans une phase intérimaire de reconstruction, en particulier au sein du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR).

L'année 2015 a ainsi payé le prix des années de crise précédentes, avec une activité en baisse et un impact évident sur les résultats financiers, malgré la maîtrise des charges. Le renouvellement et le renforcement des équipes dans plusieurs domaines, dont la chirurgie, à la fin de l'année produisent toutefois déjà leurs premiers résultats favorables sur l'activité de l'institution. La nomination à la fin de l'année d'une nouvelle direction du CHVR, associée à la désignation du nouveau Conseil d'administration devraient également contribuer au retour à une situation plus sereine en 2016. Nous tenons ici à remercier les membres sortants pour l'important travail fourni au service de l'institution.

Les décisions stratégiques du Conseil d'État, à la fin de l'année 2014, ont par ailleurs permis d'avancer de manière concrète avec divers projets d'infrastructures, comme la

stérilisation centrale à Martigny, le nouveau parking de l'hôpital de Sion et le développement du « Pôle santé » de Champsec, dont le futur nouveau visage est aujourd'hui connu. Les concours et travaux préparatoires se sont poursuivis pour, respectivement, le site unique de Brigue au Centre Hospitalier du Haut-Valais et de Malévoz, permettant d'assurer de manière très concrète l'avenir de l'Hôpital du Valais.

Malgré un exercice 2015 difficile et mouvementé, l'Hôpital du Valais peut ainsi envisager les prochaines années avec confiance et sérénité, sachant aussi que nous pouvons compter sur les efforts quotidiens au service des Valaisannes et Valaisans de l'ensemble des quelque 5000 collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais, à qui nous adressons nos plus chaleureux remerciements.

Me Hildebrand de Riedmatten,  
président du Conseil d'administration ad intérim

Prof. Eric Bonvin, directeur général

# L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres

2004

Fusion de 10 hôpitaux et cliniques - Naissance du Réseau  
Santé Valais (RSV), aujourd'hui Hôpital du Valais.



5'200

Principal employeur du canton;  
près de 5'200 collaboratrices et collaborateurs.



39'000

patients hospitalisés.



445'000

visites ambulatoires.





# 350

Près de 350 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année.



# 50

Plus de 50 conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- L'Hôpital universitaire de Bâle.



# 50

Reconnaisances FMH comme établissement de formation postgraduée dans plus de 50 disciplines médicales.



# 656

millions de francs de chiffre d'affaires.



# 800

personnes en formation dans les départements infirmiers et médico-techniques.

## JANVIER

### Accord salarial

L'Hôpital du Valais et ses partenaires syndicaux signent un protocole d'accord sur la politique salariale et sociale 2015, dans le cadre de la Convention collective de travail en vigueur.

## MARS

### Hôpital miniature

Depuis 2011, le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) installe un mini hôpital pour présenter les métiers et susciter des choix professionnels dans le domaine de la santé chez les jeunes. Du 10 au 12 mars 2015, environ 90 élèves des cycles d'orientation du valais romand participent à cette action.

## AVRIL

### Rapport de la Commission d'enquête parlementaire

La Commission d'enquête parlementaire sur le Réseau Santé Valais (CEP-RSV) présente son rapport, qui revient sur les affaires litigieuses qui ont secoué le RSV entre les années 2010 et 2014 et analyse différents aspects de l'évolution de la gouvernance de l'institution hospitalière publique valaisanne. La CEP formule un certain nombre de recommandations adressées aux différentes instances impliquées dans la conduite de l'HVS. Ce dernier s'engage à les intégrer dans les réformes déjà initiées et qui seront en vue d'améliorer la gouvernance interne de l'HVS.

### Concours pour le parking de Sion

L'Hôpital du Valais dévoile le vainqueur du concours d'architecture pour la

construction du parking couvert sur le site de Sion.

Le premier prix va au projet «de la douceur», du bureau BFN architectes à Martigny.

### Convention avec les médecins-assistants et chefs de clinique

L'Hôpital du Valais et l'ASMAVal (Association Suisse des Médecins Assistants et Chefs de Clinique) signent une nouvelle convention fixant les conditions de travail et de formation des médecins-assistants, chefs de cliniques adjoints et chefs de cliniques avec FMH. Cette convention intègre des modifications concernant le cadre légal et les éléments salariaux négociés en 2013.

## MAI

### Nouvelle gamma-caméra en médecine nucléaire

Le service de médecine nucléaire de l'Hôpital du Valais remplace sa gamma-caméra, qui réalisait 1'300 examens par an et datait de 2001, par un SPECT-CT haut de gamme. Cet équipement est dédié à une très grande partie des examens de médecine nucléaire (explorations myocardiques, pulmonaires, ostéoarticulaires, cérébrales, thyroïdes, digestives, etc.).

### Concours pour l'extension de l'Hôpital de Sion

L'Hôpital du Valais lance le concours d'architecture pour l'agrandissement et la transformation de l'Hôpital de Sion. L'objectif est de trouver le meilleur projet pour cette extension tout en permettant d'intégrer sur le même site les éléments qui constitueront le futur «Pôle santé».

### 20 ans de collaboration avec Théodora

Une petite cérémonie en présence de M. André Poulié, président de la Fondation Théodora, marque les 20 ans de collaboration avec l'Hôpital de Sion. La Fondation Théodora a été créée en 1993 autour d'une mission: soulager par le rire le quotidien des enfants hospitalisés ou en institutions spécialisées. Pour cela, elle peut compter sur le talent d'artistes professionnels, les docteurs Rêves.

## AOÛT

### Stationnement payant à Sion

Confronté à des parkings saturés et à l'obligation d'autofinancer son offre de stationnement, l'Hôpital du Valais prend plusieurs mesures pour augmenter fortement les possibilités de parcage sur le site de Champsec, à Sion, et supprimer les véhicules «ventouses». Principale mesure de ce dispositif, le stationnement payant pour le public (patients et visiteurs) et les collaborateurs des institutions du site de Champsec.

## SEPTEMBRE

### Permanence médico-chirurgicale à Sierre

Le Conseil d'État valaisan entérine une série de propositions de l'Hôpital du Valais, dont la transformation des urgences de l'Hôpital de Sierre en permanence médico-chirurgicale ainsi que le renforcement et le développement de la chirurgie ambulatoire et de la médecine aigüe des seniors, ce qui permettra d'exploiter ce même hôpital à sa pleine capacité.

## OCTOBRE

### Concours d'architecture pour l'Hôpital de Brigue

L'Hôpital du Valais lance un concours d'architecture pour la rénovation et l'extension de l'Hôpital de Brigue afin de centraliser les activités hospitalières du Haut-Valais sur un site unique.

## NOVEMBRE

### Nouveau centre de calcul

L'Hôpital du Valais inaugure un second centre de calcul installé à Sierre pour assurer la continuité de ses systèmes informatiques et de ses processus métiers critiques. Avec les améliorations encore prévues en 2016 et 2017, près de 2,5 millions de francs auront été investis pour assurer une exploitation redondante, disponible et stable des systèmes d'information de l'Hôpital.

### Certification ERAS® pour la chirurgie thoracique

En première Suisse, la chirurgie thoracique du Centre Hospitalier du Valais Romand bénéficie de la certification ERAS®, un label de qualité reconnu au niveau international et déjà attribué à la chirurgie colorectale du CHVR en 2013. Le modèle ERAS® améliore la récupération post-opératoire en diminuant les complications et en permettant un retour à domicile plus rapide.

### 360 bandes dessinées pour les enfants hospitalisés

L'argent récolté par syndicom à la Fête du Livre de Saint-Pierre-de-Clages lui permet d'offrir 360 BD de la série «Boule à zéro» aux enfants hospitalisés à Sion.

### Label de qualité REKOLE® pour la comptabilité

L'Hôpital du Valais se voit décerner le label de qualité REKOLE® pour la comptabilité de gestion. Cette certification témoigne de la transparence de l'Hôpital du Valais dans la formation des coûts des prestations qu'il fournit.

### Nouveaux dirigeants du Centre Hospitalier du Valais Romand

Le Conseil d'administration nomme M. Etienne Caloz directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) et membre de la Direction générale. Il nomme également le professeur Redouane Bouali directeur médical du CHVR.

## DÉCEMBRE

### Nouveau conseil d'administration

Le Conseil d'État nomme M. Dominique Arlettaz en qualité de président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le président ad intérim, Me Hildebrand de Riedmatten assurera la présidence jusqu'au 31 août 2016. Le Conseil d'État nomme également Mme Mylène Cina, M. Josy-Philippe Cornut et M. Roman Kuonen qui complètent le Conseil d'administration.

### Nouvelle organisation pour l'Hôpital du Valais

Six mois de travaux conduits par le spécialiste du management organisationnel Andreas Wenger, en collaboration avec le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais (HVS), la Direction de l'HVS et le Département de la santé permettent de dégager une structure organisationnelle apte à relever les défis auxquels

doit faire face l'HVS: exigences accrues en matière de qualité, concurrence entre hôpitaux, exigences de transparence, ressources humaines et financières limitées, etc.

### Prix de l'Hôpital du Valais

Le Prix 2015 de l'Hôpital du Valais est attribué ex aequo à Mme Murielle Borgeaud et l'équipe pluridisciplinaire hospitalo-ambulatoire du Département de psychiatrie et psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand, ainsi qu'à Mmes Fumeaux-Rapillard & Lugon, et l'équipe de l'hémodialyse de Sion.

### Rapport qualité 2014

L'Hôpital du Valais publie son Rapport qualité 2014. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, il présente de façon transparente les activités et résultats en lien avec la qualité. Il est notamment disponible au format PDF sur le site internet [www.hopitalvs.ch/rapports](http://www.hopitalvs.ch/rapports).

## Planification hospitalière

Les décisions du Conseil d'État à l'automne 2014 au sujet de la nouvelle planification hospitalière ont été mises en œuvre par l'Hôpital du Valais tout au long de l'année 2015. Si la liste hospitalière n'a pas amené de changement significatif dans l'offre médicale globale de l'Hôpital du Valais, ces nouvelles lignes directrices ont tout de même eu une influence marquée sur les tarifs dans certains domaines, en particulier au Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR).

L'éclatement de la gériatrie en plusieurs domaines (réadaptation, médecine de la personne âgée, médecine palliative et gériatrique), combiné à la diminution simultanée de la durée moyenne de séjour, a ainsi causé des adaptations des recettes. Dans le domaine de la réadaptation, la pression sur la durée de séjour du côté des assureurs a fortement augmenté. Une adaptation des structures existantes au CHVR est nécessaire. Cet ajustement structurel a déjà été mis en œuvre depuis quelques années dans le Haut-Valais avec l'introduction des DRG.

Prise dans son ensemble, cette nouvelle planification hospitalière rend très difficile la comparaison des données d'activité entre les années 2014 et 2015.

## Commission d'enquête parlementaire

L'année 2015 a été marquée et rythmée par les différents rapports, à commencer par celui de la Commission d'enquête parlementaire (CEP-RSV) rendu au printemps. L'Hôpital du Valais a évalué les recommandations de la CEP-RSV, avant de mettre en œuvre les premières mesures préconisées et de transmettre au Parlement un bilan intermédiaire en décembre.

## Rapport Wenger et nouvelle LEIS

Dans le prolongement des recommandations de la CEP-RSV, les travaux conduits par le spécialiste du management organisationnel Andreas Wenger, en collaboration avec le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais (HVS), la Direction de l'HVS et le Département de la santé ont permis de dégager une structure organisationnelle apte à relever les défis auxquels doit faire face l'HVS: exigences accrues en matière de qualité, concurrence entre hôpitaux, exigences de transparence, ressources humaines et financières limitées. Les premières décisions de réorganisation, comme l'allègement de la Direction générale avec le transfert des admissions, du codage et de la facturation dans les centres, ainsi que la création d'un centre de services, ont pu être prises en 2015.

La nouvelle Loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS), a également induit son lot de changements, comme le renforcement des centres hospitaliers du Valais romand et du Haut-Valais ou la désignation de l'hôpital de Sion comme hôpital cantonal s'agissant des prestations médicales hautement spécialisées.

## Réorganisations dans les centres hospitaliers

Les centres hospitaliers ont entamé leur réorganisation en pôles de compétences s'agissant du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) et en cliniques pour le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO). L'Institut Central des Hôpitaux a poursuivi les travaux préparatoires pour le chantier de la nouvelle stérilisation centrale, pierre angulaire de la nouvelle collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais.

La baisse d'activité en chirurgie au CHVR a été sensible lors de l'exercice écoulé. Les arrivées de nouveaux chirurgiens devraient toutefois permettre à l'activité chirurgicale de repartir à la hausse en 2016, comme la néphrologie avec l'arrivée d'un nouveau médecin-chef dans ce domaine.

L'automne a également vu la transformation des urgences de l'Hôpital de Sierre en permanence médico-chirurgicale, avec la décision d'y renforcer et développer la chirurgie ambulatoire et la médecine aigüe des seniors. L'analyse de l'activité des blocs opératoires réalisée par le Prof. François Clergue a par ailleurs permis à l'Hôpital du Valais de cerner ses besoins sur les différents sites et de prendre les décisions de réalisations en conséquence.

En fin d'année, le Conseil d'administration a pris la décision de fermer la clinique Sainte-Claire, avec effet en septembre 2016.

## Nouveau Conseil d'administration

Ce même Conseil devant être renouvelé, le Conseil d'État a nommé les nouveaux membres, Mylène Cina, Josy-Philippe Cornut et Roman Kuonen, et désigné le nouveau président en la personne de Dominique Arlettaz, le président ad intérim Hildebrand de Riedmatten prolongeant son activité jusqu'au 31 août 2016.

## Projets stratégiques et infrastructures

L'année 2015 a vu la publication des concours d'architecture en procédure internationale ouverte pour les sites de Sion et de Brigue. Fin décembre, le jury a choisi à l'unanimité le projet «CampuSanté» pour le site de Sion et proposé d'attribuer le mandat pour la poursuite de l'étude à son

auteur, le bureau GMP + Ferrari Architectes à Lausanne. Le jury a salué la qualité et la clarté de l'intervention du projet qui propose une nouvelle identité à l'ensemble du site hospitalier de Sion.

Pour le site de Brigue, le concours a également été lancé en 2015 et les projets seront présentés au public à la mi-juin 2016, après jugement du jury en mai 2016.

Pour le site unique de la Stérilisation centrale à Martigny, après avoir obtenu l'autorisation de construire, le projet a été amené à la phase de réalisation et le nouveau centre sera opérationnel au printemps 2017. Cette réalisation marque une étape importante de la collaboration entre l'Hôpital du Valais et l'Hôpital Riviera Chablais par la fourniture de prestations de retraitement des instruments chirurgicaux.

Ces réalisations vont permettre d'assurer, demain comme aujourd'hui, des soins de qualité à l'ensemble de la population valaisanne.

La concentration d'activités sur le site de Sion, avant la réalisation de l'agrandissement, a amené la gestion des Projets stratégiques à trouver dans les structures actuelles des hôpitaux de Sion et de Sierre des potentiels d'optimisation. En mai 2016, la demande d'un cautionnement-cadre pour les travaux de l'Hôpital du Valais sera soumise au Grand Conseil. Ce dernier se prononcera alors sur un cautionnement de 385 millions de francs. Il sera également invité à octroyer un premier cautionnement de 30,8 millions de francs pour le financement des concours et des études détaillées.

## Certification REKOLE®

L'Hôpital du Valais s'est vu décerner le label de qualité REKOLE® pour la comptabilité de gestion. Cette certification témoigne de la transparence de l'Hôpital du Valais dans la formation des coûts des prestations qu'il fournit. Le système uniforme de normes REKOLE® (acronyme allemand pour «Revision der Kostenrechnung und der Leistungserfassung» signifiant «révision de la comptabilité analytique et de la saisie des prestations») a été créé en 2007 par H+ l'association nationale des hôpitaux et cliniques. Cela a permis d'uniformiser la comptabilité de gestion des hôpitaux et des cliniques selon des standards communs et de créer un système qui remplit les prescriptions légales de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Dès 2010, H+ a rédigé des directives permettant de faire certifier les hôpitaux et les cliniques par des organes de vérification indépendants afin d'obtenir le label de qualité REKOLE®. L'Hôpital du Valais a soumis sa comptabilité de gestion à cette procédure et obtenu le label en automne 2015.

Cette certification n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous les services de l'Hôpital. La certification REKOLE® exige en effet une saisie des prestations médicales, soignantes et médico-techniques et une imputation des charges directes sur chaque patient. En collaboration avec la comptabilité, différents services, comme les statistiques, les admissions, la technique, la facturation ou l'informatique sont impliqués dans ce projet. C'est bien un travail d'équipe efficace qui a permis d'obtenir ce label de qualité pour la transparence de la comptabilité de gestion.

Gage de transparence comptable REKOLE® permet aussi de confirmer la fiabilité élevée des données sur les coûts et de faciliter les comparaisons au plan national entre les prestations hospitalières. REKOLE® garantit les données sur les coûts, contrôlées de manière professionnelle, auxquelles les assureurs et les cantons peuvent se fier pour les négociations tarifaires.

## Ressources humaines et affaires sociales

À l'automne 2014, l'Hôpital du Valais a mené sa première enquête de satisfaction depuis 2006, avec pour but de révéler ses forces et, surtout, les points d'amélioration à travailler. 60% des collaboratrices et collaborateurs de l'institution ont participé à cette enquête, dont les premiers résultats, relatifs à la période 2013-2014, ont été présentés au personnel courant janvier 2015. Pour donner suite aux résultats de cette enquête, les collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais ont pu formuler des propositions d'améliorations concrètes avec leur hiérarchie. Un suivi de ces propositions a débuté en deuxième partie de 2015 et se poursuivra en 2016.

L'actualité 2015 des directions des ressources humaines s'est inscrite de manière prépondérante dans la révision des différents statuts du personnel telle la convention collective de travail des médecins assistants et chefs de clinique, la révision du statut des médecins cadres et du règlement du statut des cadres ainsi que la préparation de la révision de la convention collective de travail du personnel non médical qui devraient être finalisés en décembre 2016.

D'autres projets sont également en cours, tels l'évaluation des fonctions du personnel CCT et des cadres et la mise en place d'une formation pour l'encadrement.



## Activité aiguë (stationnaire<sup>1</sup>)

La nouvelle planification hospitalière 2015, décidée par le Conseil d'État à l'automne 2014 et mise en œuvre par l'Hôpital du Valais tout au long de l'année 2015, rend difficile la comparaison des données d'activité entre les années 2014 et 2015 dans certains domaines. En effet, la gériatrie a été remplacée par la réadaptation polyvalente gériatrique. De ce fait, une partie des journées ont

été transférées dans la médecine interne de la personne âgée. Sans ce transfert, l'activité somatique aiguë a baissé de 796 sorties par rapport à 2014. L'activité chirurgicale du CHVR a aussi baissé de 6.4% soit de 480 sorties par rapport à 2014. La médecine du CHVR sans la médecine interne de la personne âgée est inférieure de 340 sorties par rapport à 2014.

	SZO				CHVR				HVS			
	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %
<b>Médecine</b>												
Journées	28'860	25'038	-3'822	-13.2%	67'231	74'898	7'667	11.4%	96'091	99'936	3'845	4.0%
Sorties	3'584	3'460	-124	-3.5%	8'492	9'019	527	6.2%	12'076	12'479	403	3.3%
Durée moyenne de séjour (DMS)	8.22	7.33	-0.89	-10.9%	7.81	8.30	0.49	6.2%	7.93	8.03	0.10	1.2%
<b>Chirurgie</b>												
Journées	24'103	24'051	-52	-0.2%	51'907	48'075	-3'832	-7.4%	76'010	72'126	-3'884	-5.1%
Sorties	4'938	5'054	116	2.3%	7'516	7'036	-480	-6.4%	12'454	12'090	-364	-2.9%
DMS	4.84	4.68	-0.15	-3.2%	7.02	6.99	-0.03	-0.4 %	6.15	6.02	-0.13	-2.1%
<b>Gynécologie-Obstétrique</b>												
Journées	4'563	4'857	294	6.4%	10'601	10'363	-238	-2.2%	15'164	15'220	56	0.4%
Sorties	1'120	1'133	13	1.2%	2'689	2'704	15	0.6%	3'809	3'837	28	0.7%
DMS	4.06	4.33	0.27	6.7%	3.91	3.85	-0.07	-1.7%	3.96	3.99	0.03	0.9%
<b>Pédiatrie</b>												
Journées	4'578	4'694	116	2.5%	10'235	10'386	151	1.5%	14'813	15'080	267	1.8%
Sorties	1'465	1'537	72	4.9%	3'100	3'032	-68	-2.2%	4'565	4'569	4	0.1%
DMS	3.13	3.07	-0.05	-1.7%	3.30	3.45	0.15	4.6%	3.24	3.32	0.08	2.5%
<b>Total</b>												
<b>Journées</b>	62'104	58'640	-3'464	-5.6%	139'974	143'722	3'748	2.7%	202'078	202'362	284	0.1%
<b>Sorties</b>	11'107	11'184	77	0.7%	21'797	21'791	-6	0.0%	32'904	32'975	71	0.2%
<b>DMS</b>	5.63	5.24	-0.38	-6.8%	6.42	6.65	0.23	3.6%	6.15	6.17	0.02	0.4%

<sup>1</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.

## Activité chronique (stationnaire<sup>2</sup>)

La nouvelle planification hospitalière 2015, décidée par le Conseil d'État à l'automne 2014 et mise en œuvre par l'Hôpital du Valais tout au long de l'année 2015, rend difficile la comparaison des données d'activité entre les années 2014 et 2015 dans certains domaines. En effet, la gériatrie a été remplacée par la réadaptation polyvalente gériatrique. L'activité de la gériatrie a été transférée prin-

cipalement dans la réadaptation polyvalente gériatrique et dans la médecine interne de la personne âgée. Une faible partie des journées de gériatrie sont comprises dans les soins palliatifs et la réadaptation «autres» en 2015. L'introduction de la réadaptation polyvalente gériatrique a fait diminuer de 4 jours la durée moyenne de séjour.

	SZO				CHVR				HVS			
	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %
<b>Gériatrie</b>												
Journées	9'738	-9'738	-100.0%		63'225	-63'225	-100.0%		72'963	-72'963	-100.0%	
Sorties	479	-479	-100.0%		2'171	-2'171	-100.0%		2'650	-2'650	-100.0%	
Durée moyenne de séjour (DMS)	21.43	-21.43	-100.0%		28.61	-28.61	-100.0%		27.31	-27.31	-100.0%	
<b>Réadaptation polyvalente gériatrique</b>												
Journées		9'084	9'084			49'312	49'312			58'396	58'396	
Sorties		457	457			1'972	1'972			2'429	2'429	
DMS		19.13	19.13			24.14	24.14			23.19	23.19	
<b>Psychiatrie</b>												
Journées	13'380	13'133	-247	-1.8%	48'187	49'596	1'409	2.9%	61'567	62'729	1'162	1.9%
Sorties	438	436	-2	-0.5%	1'763	1'861	98	5.6%	2'201	2'297	96	4.4%
DMS	30.14	30.13	-0.02	-0.1%	27.44	26.79	-0.64	-2.3%	27.98	27.42	-0.55	-2.0%
<b>Réadaptation</b>												
Journées		2'436	2'436		17'877	15'302	-2'575	-14.4%	17'877	17'738	-139	-0.8%
Sorties		74	74		930	874	-56	-6.0%	930	948	18	1.9%
DMS		31.20	31.20		19.17	17.87	-1.30	-6.8%	19.17	18.91	-0.26	-1.3%
<b>Lit d'attente</b>												
Journées	25	105	80	320.0%	13'334	8'997	-4'337	-32.5%	13'359	9'102	-4'257	-31.9%
Sorties	3	13	10	333.3%	223	203	-20	-9.0%	226	216	-10	-4.4%
DMS	7.67	8.31	0.64	8.4%	55.25	49.19	-6.06	-11.0%	54.62	46.73	-7.89	-14.4%
<b>Soins palliatifs</b>												
Journées		3'035	3'035		2'405	2'072	-333	-13.8%	2'405	5'107	2'702	112.3%
Sorties		204	204		102	99	-3	-2.9%	102	303	201	197.1%
DMS		14.60	14.60		29.25	19.90	-9.35	-32.0%	29.25	16.33	-12.91	-44.2%
<b>Total</b>												
<b>Journées</b>	23'143	27'793	4'650	20.1%	145'028	125'279	-19'749	-13.6%	168'171	153'072	-15'099	-9.0%
<b>Sorties</b>	920	1'184	264	28.7%	5'189	5'009	-180	-3.5%	6'109	6'193	84	1.4%
<b>DMS</b>	25.53	23.03	-2.50	-9.8%	27.68	24.96	-2.71	-9.8%	27.35	24.59	-2.76	-10.1%

<sup>2</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.



445'000  
visites  
ambulatoires

### Activité ambulatoire<sup>3</sup>

Dans le domaine ambulatoire somatique aigu, la hausse de l'activité ne s'est pas poursuivie en 2015, en diminution de 0.3% par rapport à l'année précédente. Le SZO, par contre, augmente son activité de 0.5% par une offre de consultations plus étendue. Dès 2015, la radio-oncologie est comptée sous "médecine". Les visites 2014 sont comp-

tabilisées, elles aussi, sous "médecine". La psychiatrie constitue la plus grande part de l'activité ambulatoire non somatique aiguë. Au SZO, l'augmentation de cette dernière a atteint 4.6%. Au CHVR cette activité est en recul de 5.4%.

	SZO				CHVR				HVS			
	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %	2014	2015	Diff.	Diff. %
<b>Somatique aigu</b>												
Médecine	31'330	31'137	-193	-0.6%	115'744	115'648	-96	-0.1%	147'074	146'785	-289	-0.2%
Chirurgie	21'426	21'504	78	0.4%	75'792	74'857	-935	-1.2%	97'218	96'361	-857	-0.9%
Gynécologie- Obstétrique	3'800	4'347	547	14.4%	16'523	17'052	529	3.2%	20'323	21'399	1'076	5.3%
Pédiatrie	3'567	3'899	332	9.3%	17'748	18'627	879	5.0%	21'315	22'526	1'211	5.7%
Autres	21'796	21'477	-319	-1.5%	29'966	28'260	-1'706	-5.7%	51'762	49'737	-2'025	-3.9%
<b>Total</b>	<b>81'919</b>	<b>82'364</b>	<b>445</b>	<b>0.5%</b>	<b>255'773</b>	<b>254'444</b>	<b>-1'329</b>	<b>-0.5%</b>	<b>337'692</b>	<b>336'808</b>	<b>-884</b>	<b>-0.3%</b>
<b>Non somatique aigu</b>												
Médecine						92	92			92	92	
Gériatrie	1		-1	-100.0%	1'225	705	-520	-42.4%	1'226	705	-521	-42.5%
Psychiatrie	28'028	29'319	1'291	4.6%	79'830	75'481	-4'349	-5.4%	107'858	104'800	-3'058	-2.8%
Réadaptation					1'647	1'380	-267	-16.2%	1'647	1'380	-267	-16.2%
Soins palliatifs						234	234			234	234	
Autres					475	924	449	94.5%	475	924	449	94.5%
<b>Total</b>	<b>28'029</b>	<b>29'319</b>	<b>1'290</b>	<b>4.6%</b>	<b>83'177</b>	<b>78'816</b>	<b>-4'361</b>	<b>-5.2%</b>	<b>111'206</b>	<b>108'135</b>	<b>-3'071</b>	<b>-2.8%</b>
<b>Total somatique aigu et non somatique aigu</b>	<b>109'948</b>	<b>111'683</b>	<b>1'735</b>	<b>1.6%</b>	<b>338'950</b>	<b>333'260</b>	<b>-5'690</b>	<b>-1.7%</b>	<b>448'898</b>	<b>444'943</b>	<b>-3'955</b>	<b>-0.9%</b>

<sup>3</sup> Source des données : Hôpital du Valais; traitement des données : 07.03.16.

- HDC non compris.

- Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation.

- Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS.

- Dès 2015, la radio-oncologie est comptée sous Médecine. Les visites 2014 sont comptabilisées elles aussi sous Médecine.

## Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	<b>2015 Comptes</b>	<b>2015 Budget</b>	<b>2014 Comptes</b>
	CHF	CHF	CHF
Spitalzentrum Oberwallis	3'335'235	1'598'000	1'099'962
Centre Hospitalier du Valais Romand	-13'617'940	-8'618'000	-2'673'811
Institut Central des Hôpitaux	244'890	4'507	301'261
<b>Résultat des centres hospitaliers</b>	<b>-10'037'815</b>	<b>-7'015'493</b>	<b>-1'272'588</b>
Résultat EMS Gravelone	396	15'612	467
Dissolution provision fluctuations de tarifs	2'000'000	-	-
<b>Bénéfice/perte (-) de l'exercice</b>	<b>-8'037'420</b>	<b>-6'999'881</b>	<b>-1'272'122</b>

### Résultat

Le résultat annuel de 2015 laisse apparaître une perte d'exploitation de CHF 8.0 millions en augmentation par rapport à la perte de CHF 1.3 million de 2014. La perte budgétisée pour 2015 s'élevait à CHF 7.0 millions. La perte s'explique principalement par une stagnation des recettes 2015 au niveau de l'année précédente, suite à une baisse d'activité dans certains domaines et par des tarifs à la baisse. Les crises du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) des dernières années et la nouvelle planification hospitalière ont aussi eu des effets sur les comptes 2015 (lire en page 10).

## Bilan

Le total des actifs et des passifs a baissé de CHF 5.8 millions par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 239.2 millions. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les investissements immobiliers et mobiliers sont portés à l'actif du bilan de l'HVS pour CHF 64.4 millions, pour être ensuite amortis, selon les règles REKOLE®.

Le plan comptable du bilan a été modifié en 2015 afin de respecter la structure REKOLE® et l'application des normes SwissGAAP RPC pour les comptes 2016.

### Actifs

En 2015, les comptes de liquidités (comptes bancaires principalement) ont légèrement diminué de CHF 0.4 million et s'élèvent à CHF 4.3 millions.

Le volume des **débiteurs**, en grande majorité des débiteurs concernant les factures des patients à payer par des assurances, a augmenté de CHF 0.7 million, soit de 0.6% pour les raisons suivantes:

- le solde de subvention de l'État du Valais d'un montant de CHF 5.2 millions a diminué de CHF 6.0 millions;
- la diminution importante du retard du délai de remise des dossiers médicaux au codage en fin d'année, par rapport à l'année précédente, a eu comme conséquence d'augmenter le montant des débiteurs de CHF 5.3 millions et de diminuer les prestations non décomptées (voir ci-dessous);
- diminution du du croire de CHF 1.2 million.

En 2015, **les stocks et «en cours de facturation»** ont fortement diminué par rapport à 2014 pour CHF 17.0 millions et se montent à CHF 43.6 millions. Ces stocks concernent principalement les services, le combustible, le bloc opératoire, la radiologie, l'économat, la cuisine, le magasin central et la pharmacie et les prestations non décomptées y compris les patients "à cheval".

Les **actifs transitoires et de régularisation** diminuent de CHF 2.8 millions. La variation est liée à la diminution de factures payées d'avance par rapport à 2014.

Les **actifs immobilisés** ont augmenté de CHF 13.5 millions par les différents investissements 2015, réalisés. Les amortissements comptables suivent les règles REKOLE®, soit un amortissement économique constant.

**Passifs**

Les **dettes à court terme et résultant de livraisons et de prestations** ont diminué de CHF 2.0 millions par rapport à 2014. À la fin 2015, les dettes bancaires sont restées stables par rapport à l'année précédente pour un montant de CHF 102.2 millions.

Les **autres dettes à court terme** ont diminué de CHF 7.7 millions. La diminution provient principalement du montant décompté avec l'État du Valais pour les cas non codés/non facturés et des cas à cheval qui ont diminué de 736 cas ou de 29 % en comparaison des comptes 2014.

Les **provisions à court terme** augmentent de CHF 3.1 millions par le transfert de la provision pour fluctuations de tarifs de CHF 5.7 millions du long terme vers du court terme et sa dissolution pour CHF 2.0 millions par rapport à 2014 et s'élèvent à CHF 7.0 millions.

Les **passifs de régularisation** restent stables à CHF 12.3 millions et concernent principalement les heures supplémentaires, les vacances non prises et les charges à payer.

Les **fonds affectés** augmentent par rapport à 2014, de CHF 0.3 million pour un montant total de CHF 6.5 millions.

Les **provisions à long terme** diminuent par le transfert de la provision pour fluctuations de tarifs de CHF 5.7 millions aux provisions à court terme.

Les **capitaux propres** ont augmenté principalement par l'augmentation du fonds de compensation des investissements selon l'ordonnance cantonale de CHF 16.2 millions, le solde fin 2015 se monte à CHF 73.5 millions.

## Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS		CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Liquidités	1	4'257'994.58	4'680'944.67
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	118'117'375.40	117'426'876.10
Autres créances à court terme	3	1'009'096.75	650'989.98
Stocks et en cours de facturation	4	43'624'874.72	60'620'319.08
Actifs de régularisation	5	5'552'543.99	8'369'791.65
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>172'561'885.44</b>	<b>191'748'921.48</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations financières	6	2'229'659.20	2'279'651.00
Immobilisations corporelles	7	64'392'199.70	50'908'457.14
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>66'621'858.90</b>	<b>53'188'108.14</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>239'183'744.34</b>	<b>244'937'029.62</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME</b>			
Dettes financières à court terme portant intérêt	8	102'237'462.80	102'580'904.30
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	23'246'213.08	24'907'676.01
Autres dettes à court terme	10	17'035'132.70	24'739'762.98
Provisions à court terme	11	7'034'861.83	3'907'075.35
Passifs de régularisation	12	12'313'851.07	12'894'115.90
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>161'867'521.48</b>	<b>169'029'534.54</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS A LONG TERME</b>			
Fonds affectés	13	6'525'981.29	6'227'477.85
Provisions à long terme	14	500'000.00	7'235'500.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>7'025'981.29</b>	<b>13'462'977.85</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capitaux propres		30 000.00	30 000.00
Fonds compensation des investissements	15	73'494'375.47	57'328'231.57
Réserves provenant de bénéfices		4'803'285.66	6'358'407.54
Résultat de l'exercice		-8'037'419.56	-1'272'121.88
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>		<b>70'290'241.57</b>	<b>62'444'517.23</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>239'183'744.34</b>	<b>244'937'029.62</b>

## Compte de résultat

### Produits

Les recettes d'exploitation sont restées au niveau de l'année précédente. Les recettes passent de CHF 655.2 millions à CHF 655.8 millions, dont CHF 216.8 millions (33.1%) de participation du Service de la santé publique (contribution aux tarifs et subventions diverses). Comparées au budget 2015, les recettes sont inférieures de CHF 5.5 millions. Cette variation résulte de plusieurs facteurs.

La baisse d'activité somatique aiguë du CHVR (à l'exclusion de la médecine de la personne âgée selon la nouvelle planification hospitalière) de 480 cas (-6.4%) dans la chirurgie comparé avec 2014 a entraîné une baisse de recettes d'environ de CHF 5.0 millions.

La nouvelle planification hospitalière 2015 décidée par le Conseil d'État a engendré, en particulier dans le CHVR, de multiples effets. La nouvelle attribution de la gériatrie vers la réadaptation polyvalente gériatrique, la médecine de la personne âgée et les soins palliatifs a conduit à plusieurs changements au niveau de la tarification. La pression croissante des garants conduit à une réduction de la durée du séjour dans les domaines des réadaptations et donc à des pertes des recettes importantes.

La valeur du point de base SwissDRG a diminué de 1.0% (CHF -100.00 du point de base) par rapport à 2014 ce qui correspond à une diminution de 3.3 millions. En plus de cette baisse tarifaire, la décision du Conseil fédéral de diminuer de 8,5% les prestations techniques TARMED dès le 01.10.2014 impacte totalement l'exercice 2015 avec une diminution des recettes ambulatoires de CHF 3.6 millions.

Une partie importante de ces diminutions des recettes a été compensée par l'augmentation du CMI comparé avec 2014, une refacturation de l'année précédente, une augmentation des recettes ambulatoires et la dissolution du ducroire.

Suite à la nouvelle planification hospitalière 2015, le SZO a démarré avec le nouveau mandat dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique et neurologique, ce qui a également conduit à une augmentation des recettes.

Les prestations au personnel et au tiers ont augmenté de CHF 4.6 millions par rapport à 2014 grâce principalement à l'activité des ambulances (intégration des ambulances de Sierre) et du centre d'expertises. Les recettes des restaurants ont par contre diminué de CHF 0.7 million par rapport à 2014.

Les subventions indépendantes des tarifs comprennent, pour l'Hôpital du Valais en premier lieu, le financement des prestations d'intérêt général reconnu par le Conseil d'État (par exemple service d'urgences ambulatoires). Sont également comprises dans ces subventions les rémunérations pour des mandats de prestations particuliers (médecine pénitentiaire, psychiatrie ambulatoire, médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, la maison de garde de Viège, les soins palliatifs, la formation des médecins assistants et le mandat de pédopsychiatrie).

Les recettes d'investissements sont stables pour un total de CHF 36.9 millions.

### **Charges**

Globalement, les charges d'exploitation s'élevèrent à CHF 647.3 millions, soit une augmentation de CHF 10.4 millions ou 1.6% par rapport à 2014, mais elles restent inférieures de plus de CHF 3.0 millions au budget.

Les charges de personnel augmentent en 2015 de CHF 7.1 millions et reflètent les augmentations salariales accordées, mais sont en dessous du budget consolidé 2015 de CHF 1.7 million.

Les accords salariaux et sociaux conclus pour 2015 comprennent :

- L'attribution du 100% des parts d'expérience,
- la variation de l'indice au renchérissement à fin novembre s'élève à 0% et de ce fait, les salaires sont maintenus à leur niveau de 2014.

Les charges de matériel médical restent par contre stables par rapport à 2014, mais supérieures au budget de CHF 2.4 millions. Les autres charges d'exploitation 2015 sont supérieures à 2014 de CHF 0.8 million et inférieures de CHF 3.4 millions par rapport au budget consolidé 2015.

Dans l'ensemble, on peut dire que les coûts sont plus bas que planifiés au budget, mais que la baisse frappante de l'activité 2015 ne pouvait pas être compensée entièrement à court terme. La dissolution partielle de la provision pour fluctuations de tarifs a pu en partie compenser les effets négatifs dans les comptes 2015.

## Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

		2015 Comptes consolidés	2015 Budgets consolidés	2014 Comptes consolidés
		CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>				
Produit net des livraisons et des prestations	16	635'709'499.86	624'652'154.70	601'331'054.52
Autres produits d'exploitation	17	36'698'166.38	36'707'733.66	35'093'124.27
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	18	-16'551'515.65	0.00	18'795'953.15
<b>Total Produits</b>		<b>655'856'150.59</b>	<b>661'359'888.36</b>	<b>655'220'131.94</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	19	451'174'391.28	452'865'429.95	444'062'737.08
Charges de matières premières et consommables	20	105'449'032.98	103'005'085.53	105'520'865.06
Amortissements sur immobilisations corporelles	21	8'145'078.87	8'530'414.85	5'538'463.85
Autres charges d'exploitation	22	82'500'431.62	85'884'839.03	81'741'003.35
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>647'268'934.75</b>	<b>650'285'769.36</b>	<b>636'863'069.34</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8'587'215.84</b>	<b>11'074'119.00</b>	<b>18'357'062.60</b>
Produits financiers		18'255.51	8'000.00	21'346.52
Charges financières (-)		-1'232'012.98	-1'532'000.00	-1'077'272.15
<b>Résultat financier</b>		<b>-1'213'757.47</b>	<b>-1'524'000.00</b>	<b>-1'055'925.63</b>
Attribution aux fonds affectés		-150'000.00	0.00	-650'537.00
Utilisation des fonds affectés (-)		2'000'000.00	0.00	650'537.00
<b>Résultats des fonds pour les fonds affectés</b>		<b>1'850'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>9'223'458.37</b>	<b>9'550'119.00</b>	<b>17'301'136.97</b>
Charges hors exploitation (-)		-111'950.80	0.00	-38'464.87
Produits hors exploitation		-982'783.23	0.00	301'143.08
<b>Résultat hors exploitation</b>	23	<b>-1'094'734.03</b>	<b>0.00</b>	<b>262'678.21</b>
<b>RESULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>8'128'724.34</b>	<b>9'550'119.00</b>	<b>17'563'815.18</b>
Attribution aux fonds libres (-)	15	-16'166'143.90	-16'550'000.00	-18'835'937.06
Utilisation des fonds libres		0.00	0.00	0.00
<b>Résultat des fonds libres</b>		<b>-16'166'143.90</b>	<b>-16'550'000.00</b>	<b>-18'835'937.06</b>
<b>RESULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>-8'037'419.56</b>	<b>-6'999'881.00</b>	<b>-1'272'121.88</b>



39'000  
patients  
hospitalisés

## Tableau des capitaux propres de l'Hôpital du Valais

	Capital ICH	Réserve provenant des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Autres fonds libres	Fonds de compensation des investissements	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Capitaux propres au 01.01.2014</b>	<b>30'000.00</b>	<b>3'747'911.14</b>	<b>2'875'496.40</b>	<b>38'492'294.51</b>	<b>45'145'702.05</b>
Résultat de l'exercice		-1'272'121.88			-1'272'121.88
Autres attributions			297'557.15	18'835'937.06	19'133'494.21
Prélèvement de l'exercice		-297'557.15	-265'000.00		-562'557.15
<b>Capitaux propres au 31.12.2014</b>	<b>30'000.00</b>	<b>2'178'232.11</b>	<b>2'908'053.55</b>	<b>57'328'231.57</b>	<b>62'444'517.23</b>
Résultat de l'exercice		-8'037'419.56			-8'037'419.56
Autres attributions			301'260.95	16'166'143.90	16'467'404.85
Prélèvement de l'exercice		-301'260.95	-283'000.00		-584'260.95
<b>Capitaux propres au 31.12.2015</b>	<b>30'000.00</b>	<b>-6'160'448.40</b>	<b>2'926'314.50</b>	<b>73'494'375.47</b>	<b>70'290'241.57</b>
<b>Total fonds libres</b>				<b>76'420'689.97</b>	

## Evolution réserves provenant de bénéfices

	2015	2014
	CHF	CHF
Bénéfice/perte (-) au 1 <sup>er</sup> janvier	2'178'232	3'747'911
Affectation à la réserve libre ICH	-301'261	-297'557
Bénéfice/perte (-) de l'exercice	-8'037'420	-1'272'122
<b>Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre</b>	<b>-6'160'448</b>	<b>2'178'232</b>

## Tableau de flux de trésorerie du HVS 2015

	Notes	CHF
<b>Flux financier de l'activité d'exploitation (Cash Flow opérationnel)</b>		
Perte de l'exercice		-8'037'419.56
Amortissement	21	8'145'078.87
Variation fonds compensation des investissements	15	16'166'143.90
Variation provisions à court terme	11	3'127'786.48
Variation provisions à long terme	14	-6'735'500.00
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-690'499.30
Diminution autres créances à court terme	3	-358'106.77
Diminution des stocks et en cours de facturation	4	16'995'444.36
Diminution actifs de régularisation	5	2'817'247.66
Diminution dettes résultant de livraisons et de prestations	9	-1'661'462.93
Diminution autres dettes à court terme	10	-7'704'630.28
Diminution passifs de régularisation	12	-580'264.83
Variation fonds affectés	13	298'503.44
Variation fonds libres		-283'000.00
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>21'499'321.04</b>
<b>Flux financier de l'activité d'investissement</b>		
Versements reçus provenant de désinvestissement d'immobilisations financières	6	49'991.80
Investissements immobilisations corporelles	7	-14'957'002.60
Investissements en cours	7	-6'671'818.83
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>-21'578'829.63</b>
<b>Flux financier de l'activité de financement</b>		
Variation des dettes financières à court terme portant intérêt	8	-343'441.50
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité de financement</b>		<b>-343'441.50</b>
<b>Total Flux de trésorerie</b>		<b>-422'950.09</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		4'680'944.67
Liquidités au 31 décembre		4'257'994.58
<b>Variation liquidités</b>	<b>1</b>	<b>-422'950.09</b>

## Tableau de flux de trésorerie de l'Hôpital du Valais 2014

CHF

<b>Flux financier de l'activité d'exploitation (Cash Flow opérationnel)</b>	
Perte de l'exercice	-1'272'121.88
Amortissement des actifs immobilisés	5'538'463.85
Variation provisions	-159'716.19
Diminution des débiteurs	6'848'872.00
Diminution autres créances	115'203.79
Diminution débiteur Hôpital du Chablais	681'362.10
Augmentation des stocks	-246'560.43
Augmentation actifs de régularisation	-24'938'051.59
Diminution fournisseurs - créanciers	-1'285'841.87
Augmentation autres dettes à court terme	1'848'448.53
Diminution passifs transitoires	-550'539.84
Variation Fonds fluctuation des tarifs	100'000.00
Variation Fonds de compensation des investissements	18'835'937.06
Diminution fonds de réserve cantonal	-15'375.20
Augmentation fonds de contribution professionnelle des Syndicats	299'951.30
Diminution fonds promotion de la Santé	-9.35
Augmentation fonds de régularisation des tarifs de pension EMS	64'500.00
Augmentation fonds Immeuble CTS	77'489.50
Augmentation fonds divers et donations	172'016.16
Diminution fonds construction stérilisation centrale	-650'537.00
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>5'463'490.94</b>
<b>Flux financier de l'activité d'investissement</b>	
Désinvestissements titres	2'500.00
Investissements immobilisations corporelles	-23'057'602.54
Désinvestissements immobilisations corporelles - investissements en cours	1'953'499.46
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-21'101'603.08</b>
<b>Flux financier de l'activité de financement</b>	
Affectation réserve libre ICH à fonds de recherche ICH	-265'000.00
<b>Entrée (-sortie) de liquidités provenant de l'activité de financement</b>	<b>-265'000.00</b>
<b>Total Flux de trésorerie</b>	<b>-15'903'112.14</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	-61'688'589.54
Liquidités au 31 décembre	-77'591'701.68
<b>Variation liquidités</b>	<b>-15'903'112.14</b>

## Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination «Hôpital du Valais». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence;
- b) la prévention;
- c) la formation;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) du Centre hospitalier du Haut-Valais, composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège;
- b) du Centre hospitalier du Valais romand, composé des sites hospitaliers de Sierre y compris la Clinique Sainte-Claire, Montana (Centre valaisan de pneumologie - CVP), Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR);
- c) de l'Institut central des hôpitaux (ICH) dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962). La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée dans la mesure du possible. Par contre, le tableau de flux de trésorerie 2014 n'a pas été retraité.

## Base des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont basés sur les comptes annuels des sociétés de l'HVS établis au 31.12.2015 en respectant des principes uniformes. Les principes de consolidation et d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'entreprise.

Les comptes du bilan 2014 et 2015 ont été retraités selon le plan comptable REKOLE®.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Une recertification sera effectuée en 2019 sur la base des comptes 2018.



## Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS) :

- HVS, Direction générale
- HVS, EMS Gravelone
- HVS, SZO :
  - Hôpital de Brigue (y c. PZO)
  - Hôpital de Viège
- HVS, CHCVs :
  - Hôpital de Sierre
  - Clinique Ste-Claire
  - Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)
  - Hôpital de Sion
  - Hôpital de Martigny
- HVS, CHC :
  - Clinique St-Amé
  - Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)
- ICH, Institut Central des Hôpitaux Valaisans
- Fondation de la Providence à Sierre

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le compte d'exploitation de la Fondation de la Providence à Sierre a été consolidé à l'HVS. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le bâtiment et la dette de la Providence ont été repris par l'État du Valais. La Fondation de la Providence n'a plus d'activité et son bilan est à zéro. La fondation de la Providence sera dissoute courant 2016.

### Établissements non consolidés

- Association de l'Hôpital du Chablais à Aigle
- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion
- Observatoire Valaisan de la Santé OVS à Sion, compris dans l'ICH en 2014

## Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits, sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques entre centres sont éliminés. Tous les bénéfices internes sont éliminés.

## Principes d'évaluation

Les principes et traitements comptables ont été appliqués, selon des directives de l'HVS du 15 février 2005, approuvées par le DSSE en date du 24 février 2005. La comptabilité est conforme au Code des Obligations et tenue selon les principes comptables du manuel suisse d'H+REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent par principe sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

## Actifs circulants

### Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

### Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une correction de valeur économiquement nécessaire est prise en considération de manière appropriée, elle est présentée en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

## Du croire facturation patients

<b>Statut des factures</b>	<b>Taux du croire</b>
Factures conventionnées avec garants (assureurs)	0%
Sans rappel, 1 <sup>er</sup> rappel et 2 <sup>e</sup> rappel	2%
Dès le 3 <sup>e</sup> rappel	60%
Créances en péril, créances au stade de la mise en poursuite (évaluation des risques)	Régularisation individuelle

## Du croire facturation non patients

Statut des factures	Taux du croire
Jusqu'au 1 <sup>er</sup> rappel	0%
2 <sup>e</sup> rappel + frais de rappel	2%
Dès le 3 <sup>e</sup> rappel	60%
Créances en péril, créances au stade de la mise en poursuite (évaluation des risques)	Régularisation individuelle

### Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : paiements anticipés des fournisseurs, créances envers le personnel et les tiers, des collectivités publiques ou des entités satellites, prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risques de perte.

### Stocks et en cours de facturation

Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks peuvent être tenus manuellement ou informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le Cost Weight (CW) est estimé sur la base du CW de l'année précédente de la même discipline.

### Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

## Actifs immobilisés

### Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

### Immobilisations corporelles

Les investissements qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®) doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur CHF 10'000, créant une distorsion des

coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'État du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
<b>Biens immobiliers</b>	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3 ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation normative
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
<b>Biens mobiliers</b>	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans
Logiciels	4 ans

## Capitaux étrangers

### **Dettes financières à court terme portant intérêt**

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

### **Passifs de régularisation**

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

### **Provisions à court et long terme**

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

### **Fonds affectés**

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe; la gestion des fonds doit être dûment règlementée.

## Fonds propres

### **Fonds libres – fonds de compensation des investissements**

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014 :

- <sup>1</sup> Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- <sup>2</sup> Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- <sup>3</sup> La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- <sup>4</sup> Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

## Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pensions du PRESV à Sierre et à la caisse de pension de l'État du Valais. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.



## Bilan

<b>Note 1</b>	<b>Liquidités</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Caisses	144'130.10	115'587.60
	Chèques postaux	256'132.41	122'096.02
	Banques	3'857'732.07	4'443'261.05
		<b>4'257'994.58</b>	<b>4'680'944.67</b>

<b>Note 2</b>	<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Débiteurs patients	109'482'729.91	104'173'760.47
	Débiteur État du Valais	5'202'849.93	11'145'008.43
	Débiteurs facturation non patients	7'539'915.17	7'412'690.20
	Ducroire	-4'108'119.61	-5'304'583.00
		<b>118'117'375.40</b>	<b>117'426'876.10</b>

Le débiteur État du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'État du Valais selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1<sup>er</sup> octobre 2014 art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

<b>Note 3</b>	<b>Autres créances à court terme</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Avances et prêts tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'009'096.75	650'989.98
		<b>1'009'096.75</b>	<b>650'989.98</b>

<b>Note 4</b>	<b>Stocks et en cours de facturation</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Stocks médicaments	4'312'751.00	4'746'048.95
	Stocks matériel médical et implants	9'794'478.27	9'672'060.95
	Stocks économats	150'536.12	215'937.11
	Stocks magasins centraux	3'210'731.98	3'245'808.13
	Stocks produits alimentaires	357'885.79	359'985.32
	Stocks combustible	568'776.11	602'321.50
	Stocks informatique	168'391.85	172'106.80
	Stocks technique	217'628.48	210'839.55
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	24'843'695.12	41'395'210.77
	<b>État au 31.12</b>	<b>43'624'874.72</b>	<b>60'620'319.08</b>
	Variation de stock	443'928.71	-246'560.43
	Variation de stock prestations non décomptées	16'551'515.65	-18'795'953.15
	<b>État au 01.01</b>	<b>60'620'319.08</b>	<b>41'577'805.50</b>

La diminution des prestations non décomptées provient principalement du nombre de cas non codés/non facturés et des cas à cheval qui ont diminué de 736 cas ou de 29% comparé à 2014

<b>Note 5</b>	<b>Actifs de régularisation</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Charges payées d'avance	1'807'640.26	5'181'727.32
	Produits à recevoir	3'744'903.73	3'188'064.33
		<b>5'552'543.99</b>	<b>8'369'791.65</b>

En 2014, la direction générale a payé pour CHF 4'221'756.57 de factures fournisseurs en avance.

<b>Note 6</b>	<b>Immobilisations financières</b>	<b>31.12.15</b>	<b>31.12.14</b>
	Titres	14'606.00	14'606.00
	Participations	17'500.00	17'500.00
	HRC construction stérilisation centrale	2'139'396.00	2'139'396.00
	Autres immobilisations financières	8'157.20	8'149.00
	Prêts Ortra	50'000.00	100'000.00
		<b>2'229'659.20</b>	<b>2'279'651.00</b>

Le montant dû par l'HRC de CHF 2'139'396 sera versé lors de la construction de la stérilisation centrale à Martigny. Ce montant provient de la part valaisanne du bénéfice figurant au bilan de l'Hôpital du Chablais au 31 décembre 2013.

<b>Note 7</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>						
<b>Année 2014</b>	<b>Immeubles et bâtiments</b>	<b>Équipements fixes</b>	<b>Appareils médico-techniques</b>	<b>Mobilier machines véhicules outillage</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>Total</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>							
<b>État au 01.01</b>	<b>10'633'706</b>	<b>2'290'120</b>	<b>76'102'408</b>	<b>5'342'238</b>	<b>13'720'807</b>	<b>6'783'102</b>	<b>114'872'380</b>
Entrées	7'821'585	5'623'720	10'551'553	3'184'632	1'733'452	24'418'756	<b>53'333'698</b>
Reclassifications	-	-108'342	12'906	95'436	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-25'089'990	<b>-25'089'990</b>
<b>État au 31.12</b>	<b>18'455'291</b>	<b>7'805'498</b>	<b>86'666'867</b>	<b>8'622'305</b>	<b>15'454'259</b>	<b>6'111'868</b>	<b>143'116'088</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>							
<b>Fds amortissements au 01.01</b>	<b>4'100'140</b>	<b>183'949</b>	<b>62'113'106</b>	<b>4'295'690</b>	<b>8'860'167</b>	-	<b>79'553'052</b>
Amortissement	655'686	126'029	2'681'017	496'037	1'579'696	-	<b>5'538'465</b>
Amortissement extraordinaire	-	-	-	-	-	-	-
Subventions	4'657'911	2'458'203	-	-	-	-	<b>7'116'114</b>
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
<b>État au 31.12</b>	<b>9'413'738</b>	<b>2'768'180</b>	<b>64'794'123</b>	<b>4'791'727</b>	<b>10'439'864</b>	-	<b>92'207'631</b>
<b>Valeur comptable 31.12</b>	<b>9'041'553</b>	<b>5'037'318</b>	<b>21'872'744</b>	<b>3'830'579</b>	<b>5'014'395</b>	<b>6'111'868</b>	<b>50'908'457</b>

Année 2015	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>							
<b>État au 01.01</b>	<b>18'455'291</b>	<b>7'805'498</b>	<b>86'666'867</b>	<b>8'622'305</b>	<b>15'454'259</b>	<b>6'111'868</b>	<b>143'116'088</b>
Entrées	3'651'342	1'856'271	5'836'775	1'633'627	2'020'798	23'034'814	<b>38'033'627</b>
Reclassifications	349'168	-349'168	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-186'165	-	-215'937	-16'362'995	<b>-16'765'098</b>
<b>État au 31.12</b>	<b>22'455'801</b>	<b>9'312'602</b>	<b>92'317'477</b>	<b>10'255'932</b>	<b>17'259'119</b>	<b>12'783'687</b>	<b>164'384'617</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>							
<b>Fds amortissements au 01.01</b>	<b>9'413'738</b>	<b>2'768'180</b>	<b>64'794'123</b>	<b>4'791'727</b>	<b>10'439'864</b>	-	<b>92'207'631</b>
Amortissement	758'652	302'133	3'822'860	973'065	2'288'369	-	<b>8'145'079</b>
Amortissement extraordinaire	-	-	-	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-144'355	-	-215'937	-	<b>-360'292</b>
<b>État au 31.12</b>	<b>10'172'390</b>	<b>3'070'313</b>	<b>68'472'627</b>	<b>5'764'792</b>	<b>12'512'296</b>	-	<b>99'992'418</b>
<b>Valeur comptable 31.12</b>	<b>12'283'411</b>	<b>6'242'289</b>	<b>23'844'849</b>	<b>4'491'140</b>	<b>4'746'823</b>	<b>12'783'687</b>	<b>64'392'200</b>

### LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton

<sup>1</sup> Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification sanitaire sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

<sup>2</sup> L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Le bâtiment de l'EMS Gravelone est la propriété de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts de Sion-Hérens-Conthey. Le montant de la subvention de l'État du Valais pour la rénovation se monte à CHF 1'979'204.30.

<b>Note 8</b>	<b>Dettes financières à court terme portant intérêts</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Dettes à court terme	80'237'462.80	82'580'904.30
	Prêt PRESV	2'000'000.00	-
	Parts de dettes à remboursement à brève échéance	20'000'000.00	20'000'000.00
		<b>102'237'462.80</b>	<b>102'580'904.30</b>

<b>Note 9</b>	<b>Dettes résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Fournisseurs	23'238'540.68	24'899'199.76
	Acomptes patients	7'672.40	8'476.25
		<b>23'246'213.08</b>	<b>24'907'676.01</b>

<b>Note 10</b>	<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Créancier TVA	571'035.74	338'239.90
	État du Valais	11'716'600.77	20'096'022.48
	Assurances sociales et prévoyance	2'122'881.55	718'113.16
	Créanciers personnel	2'103'010.95	2'354'764.83
	Autres créanciers	521'603.69	1'232'622.61
		<b>17'035'132.70</b>	<b>24'739'762.98</b>

La diminution du montant de l'État du Valais provient principalement du nombre de cas non codés/non facturés et des cas à cheval qui ont diminué de 736 cas ou de 29%.

<b>Note 11</b>	<b>Provisions à court terme</b>				
<b>Année 2014</b>	<b>Provisions pour rénovation</b>	<b>Provisions pour risque RC</b>	<b>Provisions fluctuations tarifs</b>	<b>Provisions diverses</b>	<b>Total</b>
<b>État au 01.01</b>	<b>1'101'866</b>	<b>430'000</b>		<b>3'576'614</b>	<b>5'108'480</b>
Attributions	77'490	103'000		449'358	<b>629'847</b>
Utilisation	-368'352			-1'462'900	<b>-1'831'251</b>
Dissolution					-
<b>État au 31.12</b>	<b>811'004</b>	<b>533'000</b>	-	<b>2'563'071</b>	<b>3'907'075</b>

<b>Année 2015</b>	<b>Provisions pour rénovation</b>	<b>Provisions pour risque RC</b>	<b>Provisions fluctuations tarifs</b>	<b>Provisions diverses</b>	<b>Total</b>
<b>État au 01.01</b>	<b>811'004</b>	<b>533'000</b>	-	<b>2'563'071</b>	<b>3'907'075</b>
Attributions	110'820		5'885'500	123'706	<b>6'120'026</b>
Utilisation	-421'169			-355'070	<b>-776'239</b>
Dissolution		-216'000	-2'000'000		<b>-2'216'000</b>
<b>État au 31.12</b>	<b>500'655</b>	<b>317'000</b>	<b>3'885'500</b>	<b>2'331'707</b>	<b>7'034'862</b>

La provision pour fluctuation de tarifs de CHF 5'885'500 a été dissoute pour CHF 2'000'000 en 2015 et sera totalement dissoute en 2016. En 2014, cette provision figurait dans les provisions à long terme.

<b>Note 12</b>	<b>Passifs de régularisation</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Provisions heures supplémentaires	3'417'854.79	3'948'058.83
	Provisions vacances non prises	5'275'037.56	5'251'315.49
	Charges à payer	2'960'214.23	3'694'741.58
	Produits encaissés d'avance	660'744.49	-
		<b>12'313'851.07</b>	<b>12'894'115.90</b>

Les produits encaissés d'avance concerne principalement CHF 628'310 de l'ICH pour des expertises facturées d'avance.

<b>Note 13</b>	<b>Fonds affectés</b>			
<b>Année 2014</b>	<b>01.01.2014</b>	<b>Attribution</b>	<b>Utilisation</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Direction générale</b>	<b>2'912'603.72</b>	<b>780'983.25</b>	<b>1'163'695.72</b>	<b>2'529'891.25</b>
<b>Fonds d'investissement</b>				
Fonds Stérilisation	2'789'933.00	0.00	650'537.00	2'139'396.00
<b>Fonds institutionnels</b>				
Fds des syndicats	157.65	744'279.15	444'327.85	300'108.95
Fds Promotion de la Santé	4'742.80	1.50	10.85	4'733.45
Fds Réhabilitation oncologique	117'770.27	30'002.60	68'820.02	78'952.85
Fds Direction des soins DG	0.00	6'700.00	0.00	6'700.00
<b>ICH</b>	<b>623'872.02</b>	<b>430'767.77</b>	<b>214'422.24</b>	<b>840'217.55</b>
Fonds de services	623'872.02	430'767.77	214'422.24	840'217.55
<b>SZO</b>	<b>401'844.45</b>	<b>151'797.35</b>	<b>110'487.91</b>	<b>443'153.89</b>
Fonds de services	401'844.45	151'797.35	110'487.91	443'153.89
<b>CHCVs</b>	<b>1'637'936.64</b>	<b>747'905.30</b>	<b>417'710.09</b>	<b>1'968'131.85</b>
Fonds de services	1'637'936.64	747'905.30	417'710.09	1'968'131.85
<b>CHC</b>	<b>106'608.52</b>	<b>15'916.00</b>	<b>8'982.06</b>	<b>113'542.46</b>
Fonds rénovation Tiers	45'429.08	0.00	2'808.66	42'620.42
Fonds de services	61'179.44	15'916.00	6'173.40	70'922.04
<b>EMS Gravelone</b>	<b>148'892.05</b>	<b>183'648.80</b>	<b>0.00</b>	<b>332'540.85</b>
Fonds rénovation	148'892.05	183'648.80	0.00	332'540.85
<b>Total Hôpital du Valais</b>	<b>5'831'757.40</b>	<b>2'311'018.47</b>	<b>1'915'298.02</b>	<b>6'227'477.85</b>

**Note 13****Fonds affectés**

<b>Année 2015</b>	<b>01.01.2015</b>	<b>Attribution</b>	<b>Utilisation</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Direction générale</b>	<b>2 529 891.25</b>	<b>532 818.15</b>	<b>476 367.80</b>	<b>2 586 341.60</b>
<b>Fonds d'investissement</b>				
Fonds Stérilisation	2'139'396.00	0.00	0.00	2'139'396.00
<b>Fonds institutionnels</b>				
Fds des syndicats	300'108.95	528'937.20	429'040.90	400'005.25
Fds Promotion de la Santé	4'733.45	0.50	10.00	4'723.95
Fds Réhabilitation oncologique	78'952.85	212.00	47'316.90	31'847.95
Fds Direction des soins DG	6'700.00	3'668.45	0.00	10'368.45
<b>ICH</b>	<b>840'217.55</b>	<b>703'682.65</b>	<b>578'445.75</b>	<b>965'454.45</b>
Fonds de services	840'217.55	703'682.65	578'445.75	965'454.45
<b>SZO</b>	<b>443'153.89</b>	<b>262'941.65</b>	<b>249'922.13</b>	<b>456'173.41</b>
Fonds de services	443'153.89	262'941.65	249'922.13	456'173.41
<b>CHCVs</b>	<b>1'968'131.85</b>	<b>966'364.55</b>	<b>783'424.30</b>	<b>2'151'072.10</b>
Fonds de services	1'968'131.85	966'364.55	783'424.30	2'151'072.10
<b>CHC</b>	<b>113'542.46</b>	<b>9'390.50</b>	<b>14'434.33</b>	<b>108'498.63</b>
Fonds rénovation Tiers	42 620.42	0.00	0.00	42 620.42
Fonds de services	70'922.04	9'390.50	14'434.33	65'878.21
<b>EMS Gravelone</b>	<b>332'540.85</b>	<b>0.00</b>	<b>74'099.75</b>	<b>258'441.10</b>
Fonds rénovation	332 540.85	0.00	74 099.75	258 441.10
<b>Total Hôpital du Valais</b>	<b>6'227'477.85</b>	<b>2'475'197.50</b>	<b>2'176'694.06</b>	<b>6'525'981.29</b>

<b>Note 14</b>	<b>Provisions à long terme</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Provision Comunitas	500'000.00	1'500'000.00
	Provision pour fluctuations de tarifs	-	5'735'500.00
		<b>500'000.00</b>	<b>7'235'500.00</b>

La provision pour fluctuation de tarifs a été transférée dans les provisions à court terme en 2015.

<b>Note 15</b>	<b>Fonds de compensation des investissements</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Recettes d'investissements	36'914'356.52	36'749'601.56
	Amortissements	-6'691'954.60	-4'375'243.35
	Loyers	-13'279'618.77	-13'079'171.01
	Intérêts calculés selon CAE	-819'723.95	-502'077.25
	Écriture de consolidation	43'084.70	42'827.11
	<b>Attribution au fonds de compensation</b>	<b>16'166'143.90</b>	<b>18'835'937.06</b>

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>État au 01.01</b>	57'328'231.57	38'492'294.51
Attribution au fonds de compensation	16'166'143.90	18'835'937.06
<b>État au 31.12</b>	<b>73'494'375.47</b>	<b>57'328'231.57</b>

Le fonds de compensation des investissements est calculé pour le CHVR et le SZO, mais pas pour l'ICH et l'EMS.

## Compte de résultats

<b>Note 16</b>	<b>Produit net des livraisons et des prestations</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Recettes assurances et autres garants	380'601'734.26	382'811'184.81
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	22'089'020.84	20'842'795.54
	Contributions cantonales aux tarifs	201'997'763.60	200'296'984.96
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	13'638'430.65	15'251'513.39
	Autres prestations aux patients	810'222.48	924'528.97
	Autres prestations aux patients, part investissements	20'812.38	-
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	16'551'515.65	-18'795'953.15
		<b>635'709'499.86</b>	<b>601'331'054.52</b>

<b>Note 17</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Produits des loyers	2'094'347.16	3'181'838.46
	Produits des loyers, part investissements	329'123.80	-
	Prestations au personnel et tiers	25'977'258.88	21'381'379.26
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	791'057.15	607'721.21
	Subventions	7'460'467.69	9'874'613.92
	Subventions, part investissements	45'911.70	47'571.42
		<b>36'698'166.38</b>	<b>35'093'124.27</b>

La facturation des prestations administratives aux cabinets médicaux n'est plus comprise en 2015 dans les produits des loyers, mais dans les prestations aux tiers pour CHF 1.3 million.  
 Les prestations au personnel et au tiers ont augmenté de CHF 4.6 millions par rapport à 2014 grâce principalement à l'activité des ambulances, du centre d'expertises et du transfert ci-dessus. Les recettes des restaurants ont par contre diminué de CHF 0.7 million par rapport à 2014.  
 Les subventions diminuent par la sortie de l'OVS de l'ICH.

<b>Note 18</b>	<b>Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Prestations non facturées	-15'450'650.92	19'073'750.29
	Prestations non facturées cas à cheval	-100'864.73	- 277'797.14
		<b>-16'551'515.65</b>	<b>18'795'953.15</b>

<b>Note 19</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Médecins	77'589'742.94	75'101'937.93
	Honoraires des médecins	12'057'076.95	12'015'430.58
	Personnel soignant	140'379'494.38	140'650'669.90
	Personnel médico-technique	33'406'103.95	31'441'814.52
	Personnel médico-thérapeutique	13'488'515.33	12'498'734.22
	Services sociaux	1'475'848.27	1'411'099.46
	Personnel de maison et de cuisine	33'506'918.14	32'987'933.65
	Services logistiques et techniques	7'793'699.30	7'425'106.84
	Personnel administratif	49'838'681.08	50'067'543.74
	<b>Total salaires</b>	<b>369'536'080.34</b>	<b>363'600'270.84</b>
	Charges sociales	77'040'783.41	76'067'549.77
	Charges du personnel	4'597'527.53	4'394'916.47
	Total autres charges du personnel	81'638'310.94	80'462'466.24
		<b>451'174'391.28</b>	<b>444'062'737.08</b>

<b>Note 20</b>	<b>Charges de matières premières et consommables</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Médicaments (y c. produits sanguins)	43'391'313.02	42'459'229.51
	Matériel, instruments, implants et textiles	45'573'553.81	45'987'213.00
	Films et matériel de photographie	566'137.89	598'396.00
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	9'402'778.05	8'681'916.69
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	6'515'250.21	7'794'109.86
		<b>105'449'032.98</b>	<b>105'520'865.06</b>

<b>Note 21</b>	<b>Amortissements</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Amortissements immobiliers	1'060'784.95	783'106.35
	Amortissements mobiliers, équipements	7'084'293.92	4'755'357.50
		<b>8'145'078.87</b>	<b>5'538'463.85</b>

<b>Note 22</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Produits alimentaires	11'645'110.61	12'113'727.24
	Charges de ménage	6'871'422.89	7'025'172.28
	Entretien et réparation	15'547'263.09	15'085'646.74
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	6'247'528.31	6'582'147.66
	Énergie et eau	4'926'827.62	5'096'694.03
	Administration et informatique	11'955'292.66	11'781'740.09
	Autres charges liées aux patients	4'781'694.64	4'468'574.44
	Autres charges non liées aux patients	7'007'018.03	6'408'129.86
	Autres charges des investissements (Loyers)	13'518'273.77	13'179'171.01
		<b>82'500'431.62</b>	<b>81'741'003.35</b>

<b>Note 23</b>	<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Charges exceptionnelles	-111'950.80	-38'464.87
	Produits exceptionnels	73'078.29	-
	Corrections subventions selon rapport SSP	-1'055'861.52	301'143.08
		<b>-1'094'734.03</b>	<b>262'678.21</b>

Les résultats hors exploitation concernent principalement les corrections de subventions selon le décompte définitif établi par le Service de la santé publique. Les produits exceptionnels comprennent l'extourne de la provision pour la faillite d'AlphaRhône et de soldes de badges. Les charges exceptionnelles concernent principalement la faillite d'AlphaRhône en 2015; l'extourne des cartes journalières SBB et des indemnités perte de gain maladie en 2014.

<b>Note 24</b>	<b>Caisse de pension</b>	<b>Collaborateurs assurés (nombre)</b>	<b>Taux de couverture 2015</b>
	Caisse de pension PRESV	4'942	109
	Caisse de pension de l'État du Valais CPVAL	2	80
		<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Dettes envers les institutions de prévoyance	1'669'331.95	526'413.65

<b>Note 25</b>	<b>Dissolution de réserves latentes</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Dissolution de réserves latentes	2'000'000.00	-
		<b>2'000'000.00</b>	<b>-</b>

<b>Note 26</b>	<b>Honoraires versés à l'organe de révision</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
	Honoraires versés à l'organe de révision	140'400.00	140'400.00
	Honoraires pour autres prestations	32'816.00	16'740.00
		173'216.00	157'140.00

**Note 27**      **Gestion des risques**

Une matrice de risques, à l'intention du Conseil d'administration, a été élaborée et validée par le comité «audit et risque». Sur cette base, les responsables de chaque domaine professionnel ont élaboré des rapports sur les risques de l'Hôpital du Valais qui sont en voie de finalisation.

**Note 28**      **Événements subséquents à la date de clôture**

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

## Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	Notes	2015 Comptes	2015 Budget	2014 Comptes
CHARGES		CHF	CHF	CHF
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires		227'919'762.58	229'806'000.00	225'750'036.77
Charges sociales		49'414'572.99	50'515'000.00	48'992'462.06
Honoraires des médecins		8'191'981.78	8'406'000.00	8'241'577.52
Charges du personnel		3'007'591.69	2'834'000.00	2'810'211.92
<b>Total charges de personnel</b>		<b>288'533'909.04</b>	<b>291'561'000.00</b>	<b>285'794'288.27</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>				
Matériel médical d'exploitation		84'704'437.69	84'909'405.24	85'460'721.37
Charges de produits alimentaires		8'716'187.72	9'326'150.60	9'201'815.07
Charges de ménage		4'843'875.44	4'962'218.97	5'008'138.36
Entretien et réparation		11'190'218.76	10'131'994.53	9'129'564.15
Charges d'utilisation des immobilisations		19'138'596.68	20'739'743.75	18'364'875.07
Eau et énergie		3'394'915.67	3'703'730.65	3'497'992.83
Charges financières		891'721.93	440'000.00	430'073.90
Charges de l'administration et de l'informatique		27'770'383.68	31'145'362.34	27'470'158.14
Autres charges liées aux patients		3'049'140.88	3'009'108.60	2'944'436.37
Autres charges non liées patients		4'268'752.47	4'006'389.45	3'940'887.44
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>		<b>167'968'230.92</b>	<b>172'374'104.13</b>	<b>165'448'662.70</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>456'502'139.96</b>	<b>463'935'104.13</b>	<b>451'242'950.97</b>
<b>PRODUITS</b>				
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes assurances et autres garants		255'574'140.25	258'603'611.65	262'933'285.17
Recettes assurances et autres garants, part investissements		16'251'405.54	16'567'000.00	15'257'948.40
Contributions cantonales aux tarifs		150'477'259.94	156'824'000.00	150'303'928.71
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements		10'133'616.46	10'489'000.00	11'332'961.39
Diverses recettes		17'924'192.45	18'685'492.48	16'139'164.08
Diverses recettes, part investissements		719'714.73	710'000.00	462'731.15
Subventions diverses	4	3'899'299.07	4'563'000.00	4'490'644.88
Subventions diverses, part investissements		38'592.35	37'000.00	33'285.71
Affectation au fonds de compensation d'investissements	5	-11'180'340.18	-11'162'000.00	-12'923'629.99
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>443'837'880.61</b>	<b>455'317'104.13</b>	<b>448'030'319.50</b>
<b>BENEFICE/PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>		<b>-12'664'259.35</b>	<b>-8'618'000.00</b>	<b>-3'212'631.47</b>
Charges et produits extraordinaires		-80'000.00	0.00	0.00
Corrections subventions années précédentes		-873'680.49	0.00	538'820.01
Résultat et corrections résultats 2013-2012 de l'Hôpital du Chablais		0.00	0.00	-650'537.00
Affectation du résultat de l'HDC au fonds construction de la stérilisation centrale selon convention du 02.12.13		0.00	0.00	650'537.00
<b>BENEFICE/PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>		<b>-13'617'939.84</b>	<b>-8'618'000.00</b>	<b>-2'673'811.46</b>

<sup>4</sup> Y c. contributions aux SMUR CHF 300'000 et divers mandats.

<sup>5</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

## Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	Notes	2015 Comptes	2015 Budget	2014 Comptes
		CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires		72'872'825.24	71'054'000.00	70'646'636.22
Charges sociales		15'672'324.28	16'209'000.00	15'363'308.50
Honoraires des médecins		3'864'051.17	3'541'000.00	3'764'977.46
Charges du personnel		1'370'130.85	1'338'000.00	1'341'763.46
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>93'779'331.54</b>	<b>92'142'000.00</b>	<b>91'116'685.64</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>				
Matériel médical d'exploitation		27'960'178.74	28'767'000.00	27'562'979.08
Charges de produits alimentaires		2'499'079.01	2'505'000.00	2'508'828.81
Charges de ménage		1'849'226.75	1'721'000.00	1'823'925.19
Entretien et réparation		3'466'811.26	2'659'000.00	2'753'824.90
Charges d'utilisation des immobilisations		5'502'556.85	4'468'000.00	4'857'963.27
Eau et énergie		1'141'925.40	1'216'000.00	1'203'955.05
Charges financières		191'310.67	253'000.00	47'335.13
Charges de l'administration et de l'informatique		8'060'237.80	9'235'000.00	8'418'698.84
Autres charges liées aux patients		1'675'485.56	1'404'000.00	1'450'346.62
Autres charges non liées patients		1'833'812.54	1'715'000.00	1'603'259.72
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>		<b>54'180'624.58</b>	<b>53'943'000.00</b>	<b>52'231'116.61</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>147'959'956.12</b>	<b>146'085'000.00</b>	<b>143'347'802.25</b>
<b>PRODUITS</b>				
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes assurances et autres garants		88'900'506.84	86'427'000.00	85'535'451.00
Recettes assurances et autres garants, part investissements		5'837'615.30	5'452'000.00	5'584'847.14
Contributions cantonales aux tarifs		50'465'319.76	50'366'000.00	48'258'417.25
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements		3'504'814.19	3'323'000.00	3'918'552.00
Diverses recettes		6'451'740.38	6'173'000.00	6'256'773.25
Diverses recettes, part investissements		421'278.60	440'000.00	144'990.06
Subventions diverses	6	833'453.75	878'000.00	922'896.84
Subventions diverses, part investissements		7'319.35	12'000.00	14'285.71
Affectation au fonds de compensation d'investissements	7	-4'985'803.72	-5'388'000.00	-5'912'307.07
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>151'436'244.45</b>	<b>147'683'000.00</b>	<b>144'723'906.18</b>
<b>BENEFICE/PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>		<b>3'476'288.33</b>	<b>1'598'000.00</b>	<b>1'376'103.93</b>
Charges et produits extraordinaires		41'127.49	0.00	-38'464.87
Corrections subventions années précédentes		-182'181.03	0.00	-237'676.93
<b>BENEFICE/PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>		<b>3'335'234.79</b>	<b>1'598'000.00</b>	<b>1'099'962.13</b>

<sup>6</sup> Y c. contributions aux SMUR CHF 300'000 et divers mandats.

<sup>7</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

## Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2015 Comptes	2015 Budget	2014 Comptes
	CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	37'381'199.19	37'480'100.00	36'783'226.43
Charges sociales	8'014'099.65	8'311'200.00	8'060'031.20
Charges du personnel	685'290.70	549'000.00	721'857.71
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>46'080'589.54</b>	<b>46'340'300.00</b>	<b>45'565'115.34</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>			
Matériel médical d'exploitation	54'319'187.34	50'872'500.00	51'325'172.89
Charges de produits alimentaires	104'977.56	86'000.00	86'635.85
Charges de ménage	58'842.22	96'000.00	70'038.97
Entretien et réparation	3'505'492.67	3'049'000.00	2'963'140.02
Charges d'utilisation des immobilisations	4'894'132.50	4'905'000.00	3'663'746.95
Eau et énergie	413'147.90	522'000.00	417'404.20
Charges financières	130'891.90	90'000.00	78'221.83
Charges de l'administration et de l'informatique	8'011'160.98	7'987'000.00	7'405'817.34
Autres charges liées aux patients	2'500.00	20'000.00	19'410.00
Autres charges non liées patients	718'785.60	1'192'000.00	770'012.87
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>72'159'118.67</b>	<b>68'819'500.00</b>	<b>66'799'600.92</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>118'239'708.21</b>	<b>115'159'800.00</b>	<b>112'364'716.26</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes assurances et autres garants	30'565'946.62	29'415'300.00	29'444'209.29
Prestations internes	79'934'616.99	78'680'346.00	74'678'197.06
Diverses recettes	5'464'302.34	4'330'330.00	4'272'783.56
Subventions diverses	2'669'732.07	2'738'331.00	4'270'787.30
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>118'634'598.02</b>	<b>115'164'307.00</b>	<b>112'665'977.21</b>
<b>BENEFICE/PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	<b>394'889.81</b>	<b>4'507.00</b>	<b>301'260.95</b>
Charges et produits extraordinaires	-150'000.00	0.00	0.00
<b>BENEFICE/PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>244'889.81</b>	<b>4'507.00</b>	<b>301'260.95</b>

## Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	586'686.72	544'380.74
Créances résultant de livraisons et de prestations	85'105'234.87	78'375'744.83
Autres créances à court terme	43'789.31	72'910.00
Stocks et en cours de facturation	29'709'285.49	47'433'008.07
Actifs de régularisation	2'035'986.18	1'958'924.85
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>117'480'982.57</b>	<b>128'384'968.49</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	2'164'053.20	2'164'045.00
Immobilisations corporelles	31'329'360.17	25'170'235.93
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>33'493'413.37</b>	<b>27'334'280.93</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>150'974'395.94</b>	<b>155'719'249.42</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'630'487.43	8'413'501.08
Autres dettes à court terme	95'410'407.15	98'746'617.65
Provisions à court terme	1'778'806.23	2'188'631.98
Passifs de régularisation	6'650'168.59	7'280'080.39
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>111'469'869.40</b>	<b>116'628'831.10</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Fonds affectés	2'259'570.73	2'081'674.31
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>2'259'570.73</b>	<b>2'081'674.31</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds compensation des investissements	50'862'895.65	39'682'555.47
Résultat de l'exercice	-13'617'939.84	-2'673'811.46
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37'244'955.81</b>	<b>37'008'744.01</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>150'974'395.94</b>	<b>155'719'249.42</b>

## Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	204'966.64	255'281.48
Créances résultant de livraisons et de prestations	21'050'592.09	21'521'970.84
Autres créances à court terme	2'849.45	15'942.70
Stocks et en cours de facturation	7'517'948.13	7'979'536.76
Actifs de régularisation	964'350.56	958'868.82
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29'740'706.87</b>	<b>30'731'600.60</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	500.00	500.00
Immobilisations corporelles	13'488'513.61	9'954'000.41
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>13'489'013.61</b>	<b>9'954'500.41</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>43'229'720.48</b>	<b>40'686'101.01</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	4'385'487.66	3'931'146.18
Autres dettes à court terme	9'389'173.46	14'029'345.18
Provisions à court terme	588'593.79	572'199.53
Passifs de régularisation	2'443'577.55	2'964'618.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS À COURT TERME</b>	<b>16'806'832.46</b>	<b>21'497'308.89</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Fonds affectés	456'173.41	443'153.89
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>456'173.41</b>	<b>443'153.89</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds compensation des investissements	22'631'479.82	17'645'676.10
Résultat de l'exercice	3'335'234.79	1'099'962.13
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25'966'714.61</b>	<b>18'745'638.23</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>43'229'720.48</b>	<b>40'686'101.01</b>

## Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	3'053'524.66	3'178'286.45
Créances résultant de livraisons et de prestations	6'046'220.21	6'022'150.55
Autres créances à court terme	84.05	107.75
Stocks et en cours de facturation	6'358'000.00	5'173'000.00
Actifs de régularisation	1'457'052.22	722'473.85
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>16'914'881.14</b>	<b>15'096'018.60</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Immobilisations financières	15'106.00	15'106.00
Immobilisations corporelles	13'832'452.20	11'397'671.31
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>13'847'558.20</b>	<b>11'412'777.31</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>30'762'439.34</b>	<b>26'508'795.91</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6'993'003.61	7'700'014.33
Autres dettes à court terme	16'152'178.55	11'720'047.43
Provisions à court terme	918'154.55	257'334.40
Passifs de régularisation	2'532'443.87	2'401'867.70
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>26'595'780.58</b>	<b>22'079'263.86</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
Fonds affectés	965'454.45	840'217.55
Provision à long terme	0.00	350'000.00
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>965'454.45</b>	<b>1'190'217.55</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital fondation	30'000.00	30'000.00
Réserves libres et bénéfiques reportés	2'926'314.50	2'908'053.55
Résultat de l'exercice	244'889.81	301'260.95
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3'201'204.31</b>	<b>3'239'314.50</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>30'762'439.34</b>	<b>26'508'795.91</b>



656  
millions de francs  
de chiffre d'affaires

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2014	2015
Médecins	499.6	519.7
Personnel soignant	1'539.1	1'548.0
Personnel médico-technique	355.9	373.7
Personnel médico-thérapeutique	134.1	146.1
Services sociaux	14.1	15.6
Personnel de maison et de cuisine	493.8	499.3
Services logistiques et techniques	83.1	86.0
Personnel administratif	548.3	544.7
<b>Total</b>	<b>3'668.0</b>	<b>3'733.0</b>

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique.

Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital.

Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif. Avec environ 30 postes supplémentaires, le budget des EPT 2015 est dépassé (+0.8%).

Effectifs en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2014	2015
Centre Hospitalier du Haut-Valais	736.9	766.5
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'418.5	2'444.6
Institut Central des Hôpitaux	374.2	376.5
Direction générale	138.5	145.4
<b>Total</b>	<b>3'668.0</b>	<b>3'733.0</b>

Effectif en nombre de collaborateurs, moyenne annuelle

	2014	2015
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'086	1'130
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'298	3'334
Institut Central des Hôpitaux	498	502
Direction générale	208	220
<b>Total</b>	<b>5'090</b>	<b>5'186</b>

Certaines personnes ont un contrat dans plusieurs centres hospitaliers et sont comptées plusieurs fois. Le total indiqué peut ainsi être différent de celui du nombre de collaborateurs par nationalité (tableau suivant).

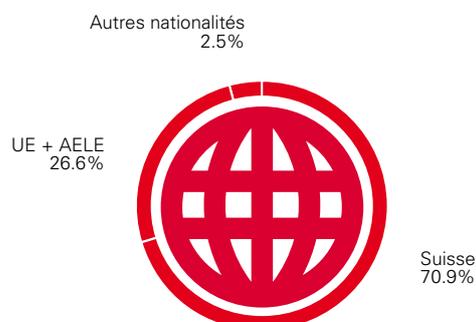
## Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2014		2015	
Suisse	3'573	70.5%	3'661	70.9%
UE + AELE	1'363	26.9%	1'374	26.6%
Autres nationalités	134	2.6%	129	2.5%
<b>Total</b>	<b>5'070</b>	<b>100%</b>	<b>5'164</b>	<b>100%</b>

La répartition entre les différentes nationalités est restée stable.

## Taux de rotation du personnel

	2014	2015
Médecins	9.87%	10.97%
Personnel soignant	8.81%	9.14%
Personnel médico-technique	7.57%	6.81%
Personnel médico-thérapeutique	10.00%	15.11%
Services sociaux	7.89%	23.68%
Personnel de maison et de cuisine	3.85%	5.71%
Services logistiques et techniques	8.82%	3.19%
Personnel administratif	8.06%	8.77%
<b>Total</b>	<b>8.05%</b>	<b>8.71%</b>



Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

L'augmentation du taux de rotation est explicable en partie en raison des différentes affaires et audits mis en lumière fin 2014 et 2015. Celle-ci est aussi due à la pyramide des âges du personnel avec des départs en préretraite et retraite.

**Conseil d'administration**

- Me Hildebrand de Riedmatten, président ad intérim
- Mme Verena Sarbach, vice-présidente
- M. Alain de Preux
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen
- M. Bernard Monnet

**Direction générale**

- Prof. Eric Bonvin, directeur général
- M. Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO)
- M. Mario Desmedt, directeur des soins
- Mme Nathalie Schwery, directrice des ressources humaines
- Prof. Nicolas Troillet, médecin-directeur de l'Institut Central
- M. Thomas Werlen, directeur des finances
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO

**Etat-major de direction**

- Prof. Mette Berger, cheffe médicale de la formation et de la recherche
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, qualité et sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, qualité et sécurité des patients

**Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand**

- M. Frédéric Fragnière, coordinateur a.i. de direction
- M. Samuel Buchard, coordinateur a.i. de direction des affaires économiques
- Prof. Mette Berger, coordinatrice a.i. de direction médicale
- M. Mario Desmedt, coordinateur a.i. de direction des soins
- Mme Nathalie Schwery, coordinatrice a.i. de direction des ressources humaines

**Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais**

- M. Hugo Burgener, directeur
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, responsable logistique et Investissements
- M. Diego Henzen, directeur controlling
- M. Andreas Zenhäusern, directeur des ressources humaines
- M. le Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical

**Direction de l'Institut Central**

- Prof. Nicolas Troillet, directeur
- M. Olivier Chambovay, directeur administratif
- Mme Laurence Dankof, directrice des Ressources humaines
- Dr Eric Dayer, directeur des laboratoires

**Conseil de Fondation de l'Institut Central**

- Me Hildebrand de Riedmatten, président ad intérim
- M. Bernard Monnet, vice-président
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen, membre
- M. Pascal Rubin, membre

**Comité de Direction de l'Établissement médico-social Gravelone**

- M. Olivier Hugo, président
- Mme Patricia Clavien, déléguée des propriétaires, association de l'ancien hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten
- Mme Eliane Fleury Troillet, représentante de l'État, département de la Santé publique
- M. Nicolas Rossier, délégué de la commune site
- Mme Verena Sarbach, vice-présidente du CA de l'Hôpital du Valais

**Direction de l'Établissement médico-social Gravelone**

- M. Alexandre Clot, directeur
- Mme Anne-Marie Jérôme-Pierre, infirmière-cheffe

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
DE L'HÔPITAL DU VALAIS, SION  
À L'ATTENTION DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé (page 21), le compte de résultats consolidé (page 24), le tableau des fonds propres consolidés (page 26), le tableau de flux de trésorerie consolidé (page 27) et l'annexe (pages 29 à 47) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'Hôpital du Valais par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'Hôpital du Valais ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine, à l'exception du plafond de rémunération maximal qui atteint **19.7 %** alors que l'article 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais le fixe à **19 %**.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée

APROA AG



Pierre-Alain Kummer  
Expert-réviseur agréé



Simon Imhasly  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 24 mars 2016

